

012
031255
0123512



CENTRE NATIONAL DE L'EXPERTISE

1^{ER} RÉSEAU D'EXPERTS IMMOBILIERS EN FRANCE

FORMATIONS

EXPERTISE FERMES CÉRÉALIÈRES & D'ÉLEVAGE, CULTURES MARAÎCHÈRES, VERGERS, VIGNOBLES, BOIS & FORÊTS

Conforme aux dispositions de la loi Alur



4 JOURS / 28 HEURES

(dont 2 heures pour la lutte contre la discrimination dans l'accès au logement)

9h à 12h30 et 13h30 à 17h



20 rue Henri Regnault
75014 PARIS



PUBLIC VISÉ

- Experts immobiliers, agents immobiliers spécialisés, notaires, agents des services fonciers, etc.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap (PSH) et personne à mobilité réduite (PMR)



PRÉREQUIS

Maîtriser les méthodes d'expertise immobilière valeur vénale.

OBJECTIFS

Savoir expertiser des terrains et exploitations agricole (fermes céréalières et d'élevage, cultures maraîchères et vergers, vignobles, bois et forêts)

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de rédiger un rapport d'expertise fiable et complet, grâce à l'acquisition ou au perfectionnement de connaissances juridiques et techniques.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Étudier le Code rural ;
- Étudier les Baux ruraux, et le rôle de la SAFER/FNSafer.
- Analyser, définir, évaluer et rédiger un rapport des biens (fermes céréalières et d'élevage, cultures maraîchères et vergers, vignobles, bois et forêts.

MATÉRIELS NÉCESSAIRES Calculatrice standard, bloc note, stylo

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

Vidéoprojecteur, paperboard, ouvrages sur l'expertise immobilière, un cahier de cours

SUIVI ET MODALITÉ D'ÉVALUATION

Contrôle de connaissances le 3^e jour et remise du certificat de réalisation

MODALITÉS & DÉLAI D'ACCÈS

À réception du dossier complet (convention de stage, formulaire de demande d'inscription et règlement 40 % du montant de la formation) dans un délai de 2 jours à 4 semaines



4 jours de formation
1680 € HT

DÉTAIL DU PROGRAMME

1 - Les aspects juridiques spécifiques

- Le Code rural et les Baux ruraux
- La Safer et la FNSafer

2 - Les fermes céréalières et d'élevage

- Préambule et définition des biens visés
- Les facteurs de valeur
- Les valeurs – éléments de plus et moins-value
- Les méthodes d'évaluation
- La rédaction du rapport et son contenu

3 - Les cultures maraîchères et les vergers

- Préambule et définition des biens visés
- Les facteurs de valeur
- Les valeurs – éléments de plus et moins-value
- Les méthodes d'évaluation
- La rédaction du rapport et son contenu

4 - Les vignobles

- Préambule et définition des biens visés
- Les facteurs de valeur
- Les valeurs – éléments de plus et moins-value
- Les méthodes d'évaluation
- La rédaction du rapport et son contenu

5 - Les bois et forêts

- Préambule et définition des biens visés
- Les facteurs de valeur
- Les valeurs – éléments de plus et moins-value
- Les méthodes d'évaluation
- La rédaction du rapport et son contenu

CENTRE NATIONAL DE L'EXPERTISE
L-EXPERTISE.COM

20 RUE HENRI REGNAULT 75014 PARIS
26 RUE ST FRANÇOIS DE PAULE 06300 NICE
S.A.S. AU CAPITAL DE 20 000 € RCS : 519 675 243
N° VERT : 0 800 00 80 89 (APPEL GRATUIT)

031255
0123512

